MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE



EDITION
BAS-VIVARAIS

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 130 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

Tél. : 78.63.25.65
165, rue Garibaldi - Bât. B- B.P. 3202 - 69401 LYON CEDEX 03

29 Juin 1988 N° de série continue 179 Bulletin n° 19

VIGNE

MILDIOU, BOTRYTIS : toujours d'actualité
BLACK-ROT, OIDIUM : attention à la sensibilité des grappes
CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE : 2è traitement
EUDEMIS : lères éclosions prévues en régions précoces.
RAVAGEURS : attention au choix du produit

MILDIOU : la protection sera encore maintenue.
En situation tardive (cépage ou région), les grappes sont encore très sensibles.
Dans les autres situations, la fréquence de la maladie et le retour à temps perturbé nécessitent une poursuite de la protection.
Rappel : pas plus de 3 applications avec des spécialités à base d'anilide (ACYLON, CALTAN, VAMIN, TAIREL, GALBEN, PULSAN, SIRDATE)... Pour l'application d'un produit classique après un systémique, réintervenez 10 jours seulement après le systémique.

BLACK ROT : grande sensibilité des grappes jusqu'au début véraison.
En présence de taches nombreuses sur feuilles et/ou de grappes déjà atteintes ou de risques climatiques importants, préférez un pénétrant IBE (cadence 10 à 12 jours maxi).
Dans tous les cas, maintenez la protection en visant les grappes.

OIDIUM : grande sensibilité des grappes jusqu'à leur fermeture.
Maintenez la protection pendant toute cette période en visant les grappes (cadence 12-14 jours maxi pour les IBE, 10 jours pour les soufres mouillables).

BOTRYTIS : en situation tardive, nos préconisations restent valables.
Dans les parcelles atteignant actuellement le stade chute des capuchons floraux, on pourra intervenir avec un produit de contact.
Dans les vignes régulièrement attaquées, on préférera SUMICO.

CICADELLES DES GRILLURES, ACARIENS : surveillez les populations.
Seuils : Cicadelles des grillures : 100 pour 100 feuilles.
Acariens : en été 30 % des feuilles occupées.
Si vous devez intervenir, mouillez l'ensemble de la végétation.
Produits utilisables contre les cicadelles des grillures (ou c.vertes).

Bifenthrine à 25 g ma/ha (TALSTAR)
Deltaméthrine à 12,5 g ma/ha (DECIS)
Lambda-cyalothrine à 12,5 g ma/ha (KARATE)
Fenitrothion à 50 g ma/hl (nb spéc)
Méthomyl à 37,5 g ma/hl (LANNATE, METOVER)

Chlorpyriphos-éthyl + diméthoate (FINETYL, SALUT 0,1 l/hl)
Chloropyriphos + Cyperméthrine (DASKOR, NURELLE 0,1 l/hl)
Cyperméthrine + Malathion + Fénitrothion (NODUST 1 l/ha)

Produits utilisables contre les acariens : tableau du bulletin n° 16 du 9 Juin.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE : 2è traitement sur les larves.
- dans les parcelles où les vers de la grappe ne commettent jamais de dommages, le 2è traitement sera effectué à la fin de la rémanence du ler.

P. 1/321

© Service de la Protection des Végétaux - Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

Imprimerie de la Région RHONE ALPES · Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN · Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

- dans les parcelles où vous devez traiter les vers de la grappe, intervenez à l'époque " vers " avec un produit efficace sur les 2 ravageurs.
- dans tous les cas, mouillez l'ensemble de la végétation.

Produits utilisables : tableau du bulletin n° 15 du 3 juin.

Rappel : la lutte est obligatoire en pépinières et en vignes-mères. Elle l'est également en vignoble sur les 3 cantons de VILLENEUVE-DE-BERG, VIVIERS et BOURG-ST-ANDEOL.

EUDEMIS : traitement dès réception en régions précoces et semi-précoces.

Le 2è vol est bien amorcé et les lères pontes vont arriver à éclosion.
Dans les foyers habituels d'Eudémis, des vignobles de basse vallée du RHONE, ORGNAC, des CRUZIERES..., on interviendra dès réception en visant les grappes avec un produit à action préventive (tableau du bulletin N° 14 du 30 mai).
Pour Cochylis et pour les autres régions, on attendra un prochain bulletin.

RAVAGEURS : attention au choix du produit.
Vérifiez que votre produit est bien utilisable pour tous les ravageurs que vous avez à combattre dans vos vignes.

ARBRES FRUITIERS ET PETITS FRUITS

ARBRES FRUITIERS

PENDANT L'ETE, SURVEILLEZ REGULIEREMENT LES ACARIENS

CERISIER : **Anthracnose** : surveillez les arbres récoltés.
ABRICOTIER-PECHER : **Maladies de conservation**) protection des
Tordeuse Orientale, Petite Mineuse) fruits.
PRUNIER : **Carpocapse** : renouvellement de la protection dès réception.
POIRIER-POMMIER : **Maladies de conservation** : le point sur la question.
Carpocapse : protection des fruits.

/ ABRICOTIER-PECHER / **Respectez les délais avant récolte.**
MALADIES DE CONSERVATION : protection en fonction des risques.
Périodes humides ou irrigations par-dessus dans les 3 semaines avant la récolte, inoculum présent dans les vergers ou à proximité.

/ ABRICOTIER /
PETITE MINEUSE, TORDEUSE ORIENTALE : poursuivez la protection.
Le 1er vol de Petite Mineuse se poursuit à LUSSAS et à GROSPIERRES.

/ CERISIER /
ANTHRACNOSE : intervention nécessaire en présence de taches.
Surveillez vos vergers récoltés. Des taches nombreuses sont apparues localement , suite au temps humide. Cette maladie n'est pas à négliger, car une forte attaque aboutit à une chute précoce des feuilles (parfois dès la fin juillet) et affaiblit les arbres.

/ PECHER /
-OIDIUM : la protection pourra être relachée dans les vergers sains.
En été, la maladie concerne surtout les pousses actives. Surveillez l'apparition du "blanc" sur les feuilles et intervenez si nécessaire.

TORDEUSE ORIENTALE : le 2è vol s'intensifie depuis une semaine.
Des éclosions assez nombreuses de chenilles pourraient se produire en ce moment. Début ou poursuite de la lutte, suivant les préconisations de nos précédents bulletins.